



**MINISTÈRE  
DES ARMÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# FORMATION DE PORTE-DRAPEAU

*Contribuer au devoir de mémoire et à la formation à la citoyenneté.*

La Délégation Militaire Départementale de l'Oise en partenariat avec l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre met en place un programme de formation à la fonction de porte-drapeau et de sensibilisation au devoir de mémoire.

**Cette formation est ouverte, sans prérequis, à tous dès l'âge de 13 ans et se déroulera sur deux jours : le 22 et le 23 avril 2022 à Venette.**

Limitée à 15 participants, cette formation est gratuite, seul le coût des déjeuners reste à la charge des participants.

Il s'agit d'une formation avec alternance de séances théoriques & pratiques.

- Les symboles de la République.
- Présentation de l'histoire et du rôle du drapeau français.
- Les lieux de mémoire (monuments aux morts, nécropole).
- Les différents types de cérémonie et le déroulement d'une cérémonie.
- La fonction et la déontologie du porte-drapeau.
- Les sonneries, hymnes, chants et marches.
- Les décorations.
- Exercice pratique de mise en situation (marcher au pas, se coordonner...).
- Restitution au cours d'une cérémonie dédiée au monument aux morts de la ville de VENETTE.

Les séances d'instruction sont réalisées par la Délégation Militaire Départementale de l'Oise, les Réservistes Citoyens de l'Oise, l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, la mairie de VENETTE et la section Venette de la Fédération Nationale des Combattants Républicains.

Pour valider leur inscription à la formation les candidats devront renvoyer à la DMD 60 le formulaire d'inscription au plus tard pour le 15.04.2022 et une confirmation d'inscription sera envoyée le 19 avril 2022 par la DMD 60.

**A l'issue de cette formation une attestation est remise aux participants leur permettant de devenir, s'ils le souhaitent, porte-drapeaux dans leur commune ou dans une association**



mémoire et solidarité



